

L'ECHO D'ILON



VOLUME 12 NUMÉRO 4

Hiver 2022

Chers citoyens et citoyennes,

Déjà une autre année qui s'achève. Notre première année pour notre Conseil et moi a été remplie de défis et de belles réalisations. L'année 2023 s'annonce toute aussi positive et palpitante avec de nombreux projets.

Comme pour la plupart des municipalités, la période budgétaire fut particulièrement difficile cette année. Je tiens à vous assurer que nous avons réalisé l'exercice du budget de façon rigoureuse afin de continuer à offrir des activités et des services de qualité en plus de se donner les moyens de réaliser les projets inscrits dans la planification stratégique, sans trop augmenter la charge de nos citoyens.

La vente de douze terrains résidentiels en 2022 est pour moi une grande fierté. Les revenus sont affectés aux phases 2 et 3 du nouveau développement résidentiel.

Le rang 6 Est est une route entretenue par le Ministère du Transport. Selon eux, la fauche de la bordure de la route n'était pas nécessaire cette année. Suite à certains commentaires reçus de nos citoyens concernant la sécurité routière, la Municipalité a procédé aux travaux de débroussaillage à ses frais.

La tour de télécommunications de Sogetel qui devait être installée en décembre n'est toujours pas montée. C'est reporté au printemps ou été 2023.

Plus que jamais, on entend parler d'achat local, on y est sensibilisé et chacun d'entre nous tente de réfléchir à ses habitudes de consommation. Et si chacun se donnait comme défi de faire l'achat d'au moins un cadeau de Noël dans l'un de nos commerces?

Je vous invite à surveiller la page Facebook de l'OTJ pour les activités à venir. Votre participation est appréciée et est stimulante pour les organisateurs.

Nous avons la chance d'avoir un magnifique sapin de Noël illuminé que nos aînés peuvent admirer. Ce sapin grandiose et unique est l'œuvre d'Interbois et a été offert à la Municipalité. Merci pour cette générosité!

En mon nom et en celui du Conseil municipal, je vous souhaite un joyeux temps des fêtes. Que vos rencontres familiales et amicales vous procurent de bons moments!

Joyeux Noël et Bonne Année !!

Patrice Mathieu, Maire

DES NOUVELLES DE VOTRE MUNICIPALITÉ

Budget 2023

Le budget pour l'année 2023 a été adopté lundi le 5 décembre dernier. Vous ne serez pas surpris de constater que les coûts augmentent et qu'il y aura une répercussion sur votre compte de taxes.

Chaque poste budgétaire a été étudié méticuleusement pour les prévoir avec le plus de justesse possible. Il va sans dire que certaines dépenses ont dû être revues à la hausse, telles que le diesel (50%), les assurances (15%), les intérêts payés et la quote-part de la MRC (14%). De nouvelles dépenses ont également été ajoutées cette année, dont le compostage, une entente avec l'OTJ pour l'entretien et une campagne publicitaire.

Pour une maison moyenne, cette augmentation représente environ 5.89%, soit 112\$. Le taux global de taxation augmente de 0.9121 à 0.9839 et les tarifications connaissent une hausse de 10\$ pour l'eau/égouts, 4\$ pour les matières résiduelles et aucune augmentation pour les fosses septiques.

Plusieurs projets sont sur la table et bien entendu conditionnels à l'obtention de subventions, notamment la construction de trottoirs, réfection de tronçons de routes et l'ajout de luminaires dans des parcs.

Voici donc un résumé du budget adopté :

	2022	2023
DE FONCTIONNEMENT		
Taxes	1 974 184	2 157 981
Palements tenant lieu de taxes	14 671	14 761
Services rendus	224 210	232 650
Impositions de droits	12 000	17 000
Amendes et pénalités	1 500	1 500
Intérêts	7 000	9 000
Autres revenus	55 000	51 000
Transfert	259 499	281 262
Total de fonctionnement	2 548 064	2 765 154
IMMOBILISATIONS		
Transfert (subv immo)	645 875	2 256 615
TOTAL REVENUS	3 193 939	5 021 769
DÉPENSES		
DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	345 339	396 357
Sécurité publique	226 398	231 131
Transport routier	829 714	897 919
Hygiène du milieu	329 921	357 905
Santé et bien-être	50 120	50 120
Aménagement, urbanisme et développement	103 885	195 162
Loisirs et culture	259 444	331 292
Frais de financement	43 535	46 093

Remboursement de la dette à long terme	339 192	353 450
Réserve financière	4 000	
Total de fonctionnement	2 531 548	2 859 429
IMMOBILISATIONS		
Administration générale		
Sécurité publique		
Transport routier	399 724	2 335 500
Hygiène du milieu	190 000	202 000
Santé et bien-être	200 000	
Aménagement, urbanisme et développement	454 167	437 500
Loisirs et culture	60 000	85 265
Propriétés destinées à la revente		
Total immobilisation	1 303 891	3 060 265
TOTAL DÉPENSES	3 835 439	5 919 694
Surplus accumulé affecté	-204 000	-94 275
Financement	-429 500	-541 650
Réserve financière et fonds réservé	-8 000	-262 000
Produit de cession		
Total autres activités financières	-641 500	-897 925
Surplus (déficit)	0	0

De plus, l'article 953.1 du code municipal prévoit que le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents. En voici un résumé :

	2023	2024	2025
INVESTISSEMENT			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
TOTAL	0	0	0
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			
TOTAL	0	0	0
TRANSPORT ROUTIER			
Travaux de pavage rues	407 000		
PIIRL - 10e rang Ouest	1 323 500		
PIIRL - Ponceaux 10e rang Ouest, Grande Ligne	132 500		
PIIRL - 8e rang Ouest	462 500		
PIIRL - 10e rang Est		1 830 500	
PIIRL - Ponceaux route Langevin, 3e rang, Wickens		205 900	
PIIRL - Ponceaux route Langevin, 1er rang Est, 1er rang Ouest, 4e rang, 8e rang Est			789 200

Camion lourd		400 000	
Prise génératrice	10 000		
TOTAL	2 335 500	2 436 400	789 200
HYGIÈNE DU MILIEU			
Tour d'eau			44 000
Télémétrie eaux usés	12 000		
TOTAL	12 000	0	44 000
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT			
Fibre optique	16 667	16 667	16 667
Prolongement réseau eau et égout	190 000	150 000	
Trottoirs rue Langevin	437 500		
Pancarte électronique		50 000	
Pancartes			10 000
TOTAL	644 167	216 667	26 667
LOISIRS ET CULTURE			
Thermos, insonorisation et peinture	5 000		
Luminaire parc aînés	25 000		
Mobilier salle communautaire		25 000	
Rampe d'accès Vieux-Couvant	55 265		
TOTAL	85 265	25 000	0
TOTAL			
TOTAL	3 064 932	2 678 067	859 867
MODE DE FINANCEMENT			
Subvention			
PRABAM	70 265		
Horizon des aînés	25 000	25 000	
TECQ	250 000		44 000
Fond de la sécurité routière	350 000		
PIIRL	1 561 350	1 629 120	631 360
Autres		50 000	10 000
Emprunt	541 650	957 280	157 840
Affectation fonds réservés / surplus	250 000		
Budget	16 667	16 667	16 667
TOTAL	3 064 932	2 678 067	859 867

CHRONIQUES MUNICIPALES

Qu'est-ce que le PIIRL?

Cet acronyme signifie : *Plan d'Intervention en Infrastructures Routières Locales*.

L'élaboration de ce plan vise à optimiser les investissements à réaliser sur le réseau local par une priorisation des travaux d'infrastructures. Cette dernière est accomplie à l'aide d'analyses du réseau local et par une gestion optimale des interventions, en tenant compte de l'importance socioéconomique et stratégique des routes.

Le réseau admissible est constitué des routes locales de niveaux 1 et 2 comprises dans l'inventaire transmis par le MTMDet (Ministère des Transports) et situées sur le territoire des MRC admissibles au programme.

Suite à l'acceptation du plan par le MTMDet, des subventions sont disponibles sous forme de différents programmes d'aide à la voirie locale. La Municipalité peut donc se prévaloir d'une aide financière variant de 70% à 90% des coûts des travaux, le tout, suivant l'acceptation au préalable du Ministère du projet.

Ouverture du nouveau site de récupération des plastiques agricoles:

Depuis le 19 décembre, le site de dépôt du plastique agricole est maintenant situé dans le parc industriel secteur ouest à côté de la compagnie Agence Mécanique Courtney. Prendre note que le site a son entrée distincte.

Le Programme de récupération des plastiques agricoles cible les pellicules pour balles de foin, les bâches, les sacs silos, les ficelles et les filets qu'utilisent les producteurs. Les plastiques doivent être triés par catégorie (pellicules, bâches et sacs silos, ficelles et filets). Ils peuvent être ensuite déposés dans des sacs AgriRÉCUP disponibles au garage municipal ou pressés en balots. Une fois les sacs remplis et bien attachés, ils pourront être rapportés au site de collecte aux espaces désignés et selon l'horaire des sites.



Ce site est dédié exclusivement à la récupération des plastiques agricoles. **Les autres matières ne sont donc pas admises sur ce site.** Merci de votre précieuse collaboration !

Calendrier conseil 2023

Lors de la séance du 7 novembre 2022, le Conseil a adopté le calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2023.

Ces séances débuteront à 20h et se tiendront aux dates suivantes :

16 janvier	6 février
6 mars	3 avril
8 mai	5 juin
10 juillet	14 août
11 septembre	10 octobre
6 novembre	11 décembre

DÉNEIGEMENT

L'hiver est à nos portes et notre équipe de déneigement est complète! Voici un rappel de certaines notions en lien avec le déneigement.

Tout d'abord, on compte sur notre territoire différentes sortes de routes : municipales et MTQ. À St-Odilon, c'est la municipalité qui s'occupe du déneigement autant de ses routes que celles du MTQ. Nous avons une équipe qui compte des personnes expérimentées et d'autres en formation. Les mélanges d'abrasifs sont différents selon le type de route (gravier, asphalte, MTQ...). Les déneigeurs savent quand et comment mettre l'abrasif.

Quelles sont les routes MTQ?

La rue et route Langevin (rte 275) du stop où l'Église vers les limites de St-Benjamin
Le 6^e rang Ouest et le 6^e rang Est (rte 276)
La Grande Ligne (276) du 1^{er} rang au 6^e rang.

Ces tronçons doivent être déneigés selon les exigences du MTQ et sont considérés comme prioritaires. Ceci explique pourquoi ces routes sont majoritairement sur l'asphalte l'hiver comparativement à d'autres tronçons sur fond de neige. Habituellement, un camion est attitré seulement au MTQ considérant la longueur du trajet, mais aussi de l'abrasif à épandre. Un petit conseil, priorisez ces routes lors de tempête!

Pourquoi la charrue n'a pas passé devant chez moi? En pleine tempête ou lors de forts vents il se peut que vous ayez l'impression que la charrue ne passe pas. Par contre, quand nous regardons dans nos systèmes, nous voyons très bien qu'une charrue a bel et bien passé. Chaque déneigeur a un trajet à faire. En pleine tempête, 4 déneigeurs sont à l'action (3 camions et 1 loader). Un dans le secteur Nord, un dans le secteur Sud, un pour la route MTQ et un pour les rues du périmètre urbain. Ceci peut expliquer pourquoi un rang est déneigé avant l'autre...

De plus, certains ajustements sont nécessaires en fonction de la température. *Pourquoi la charrue n'a pas passé sur la route, pourtant il y a de la neige !?! En fait, s'il annonce de la pluie verglaçante par exemple, le déneigeur va laisser une couche de neige pour éviter que la route devienne une patinoire. Un utilisateur de la route peut avoir l'impression qu'on néglige le déneigement, mais en fait, cela nous permet de garder un certain contrôle sur la chaussée.*



Pourquoi les chemins sont mieux déneigés ailleurs? C'est certain que la température et le vent changent d'une région à une autre. Il peut mouiller dans le secteur de la route du Golf et neiger dans le 10^e rang. Chaque route et chaque village sont soumis à des conditions différentes. Milieu boisé versus une belle grande plaine. Il est facile de comprendre que les arbres aideront à arrêter le vent ou du moins amoindrir la rafale. Ensuite, lorsque vous arrivez à une « virée de charrue », les déneigeurs ne sont pas synchronisés ensemble d'un secteur à un autre... donc d'un côté la charrue peut venir de passer et de l'autre est déjà passée depuis quelques temps... De plus, lors d'épisodes de forts vents ou de température glaciale, il est inutile d'épandre de l'abrasif. Celui-ci ne collera pas à la chaussée et sera balayé par le vent aussi vite qu'il est étendu. S'il fait trop froid, il ne sera d'aucune utilité.

Nous tenons à souligner l'excellent travail de nos déneigeurs et surtout leur engagement à garder les routes de la municipalité sécuritaires. Nous recevons régulièrement de bons commentaires sur leur travail. Tout cela étant dit, nous vous souhaitons une merveilleuse saison hivernale!

Résidents de Saint-Odilon, on veut connaître votre opinion! 💬

Remplissez le sondage en ligne et courez la chance de remporter 500\$ en crédit dans les commerces de votre municipalité. 🎉 Le concours prend fin le 5 janvier prochain. Ne manquez pas votre chance!

<http://sondagesoi.goimago.com/>

*Vous pouvez également vous procurer une version papier au bureau de l'hôtel de ville si besoin.

Résidents de Saint-Odilon,
**on veut connaître
votre opinion!**

**REPLISSEZ LE SONDAGE
ET COUREZ LA CHANCE DE
GAGNER**

500\$
en crédit dans les commerces
de Saint-Odilon-de-Cranbourne

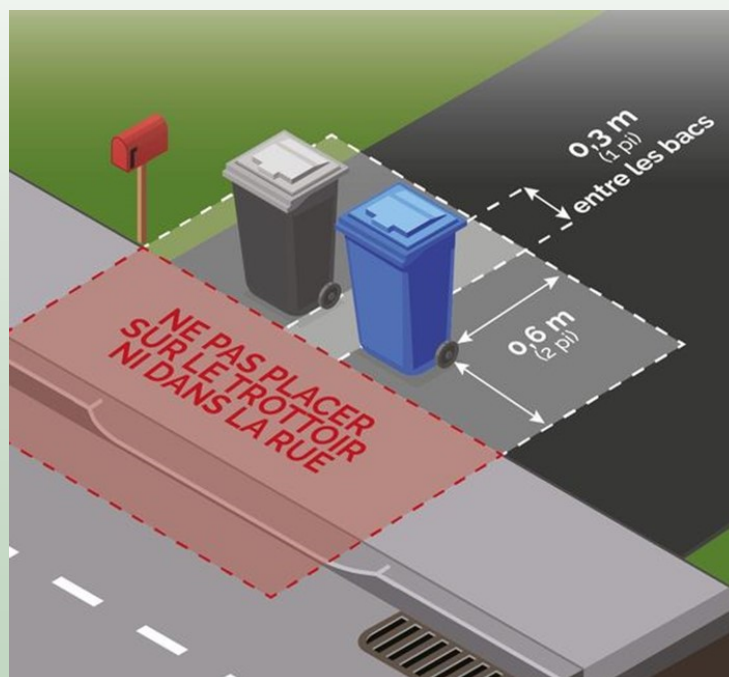
Fin du sondage : 5 janvier à 23 h 59 • Tirage du prix : 12 janvier à 13 h 00
Gagnant annoncé sur Facebook et le site web de la municipalité

*Saint-Odilon
de-Cranbourne*
AU CŒUR d'un monde de possibilités DEPUIS 1885

Consignes de positionnement des bacs roulants

- Placez votre bac dans votre entrée, près de la rue, à partir de 19 h la veille du jour de la collecte.
- Le respect des consignes de positionnement est essentiel pour que les bacs roulants soient collectés.
- Les sacs ainsi que toute autre matière résiduelle placés hors du bac roulant ne seront pas ramassés

MERCI et bon tri des matières !



Que faire avant

Préparez une [trousse d'urgence pour la maison](#).

Préparez un [plan familial d'urgence](#).

Préparez une [trousse de secours pour la voiture](#).

Si vous possédez un poêle à bois ou un foyer, faites des réserves de combustible.

Si votre système de chauffage n'est pas électrique, faites-le inspecter et nettoyer une fois par an par un technicien qualifié.

Assurez-vous que votre système de chauffage d'appoint répond aux normes de sécurité. Son installation doit être conforme aux instructions du fabricant et à la réglementation en vigueur.

Installez un [avertisseur de monoxyde de carbone](#) si vous prévoyez utiliser un appareil de chauffage à combustion (ex. : une chaufferette au gaz ou un foyer au bois). Vérifiez régulièrement son bon fonctionnement.

Sachez comment [prévenir les intoxications au monoxyde de carbone](#) et reconnaître les [symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone](#).

Assurez-vous que votre demeure est bien isolée.

Protégez du gel les tuyaux et les conduites d'eau.

Surveillez régulièrement la toiture de votre maison en hiver afin qu'il n'y ait pas d'accumulation de neige ou de glace. **Faites appel à un professionnel si le déneigement ne peut être assuré dans des conditions de sécurité optimale.**

Surveillez les [alertes météorologiques](#) afin de bien planifier vos activités.

Si une tempête est annoncée, ayez à votre portée suffisamment

- d'eau et de nourriture;
- de combustible;
- de médicaments prescrits par ordonnance.

En situation d'urgence ou de sinistre, [vous êtes la première personne responsable de votre sécurité](#) et de celle de votre famille ainsi que de la sauvegarde de vos biens. En cas de sinistre, les municipalités sont toutefois responsables d'aider les citoyens touchés et mettent en œuvre les mesures nécessaires.

Lorsque la capacité d'intervention d'une municipalité est insuffisante, [le gouvernement du Québec lui prête assistance](#) en déployant des ressources gouvernementales pour faciliter le retour à la normale, en fonction de ce qui est prévu dans le Plan national de sécurité civile.

Que faire pendant

Suivez les [alertes météorologiques](#) en vigueur dans votre région.

Suivez les médias sociaux de votre municipalité et d'Urgence Québec et écoutez les médias régionaux pour connaître l'état de la situation et les mesures à prendre.

Communiquez avec votre municipalité pour lui signaler toute situation qui nécessite l'intervention des services municipaux (bris d'aqueduc, présence de branches sur la chaussée, etc.).

[Signalez toute panne](#) de courant à Hydro-Québec, dans son site Internet ou par téléphone, au numéro 1 800 790-2424. Consultez la page [Panne de courant](#) pour connaître les consignes et recommandations d'usage.

Appelez les [personnes vulnérables](#) de votre entourage pour vous assurer de leur bien-être.

Si vous devez sortir,

- habillez-vous en fonction de la température. Couvrez-vous bien la tête, le nez, la bouche, le cou, les mains et les pieds. Portez des bottes chaudes et antidérapantes;

- ne restez pas longtemps à l'extérieur sans être bien protégé contre le froid;
- restez actif;
- prenez des répit dans des endroits chauds et à l'abri du vent;
- assurez-vous que vos animaux de compagnie aient accès à un abri qui les protégera, car ils peuvent aussi [souffrir d'hypothermie](#).

Il est important de se [protéger des effets du froid extrême](#), puisqu'ils peuvent aggraver certaines maladies et entraîner des [conséquences sur la santé](#), dont

- les [engelures](#), qui résultent du gel de la peau exposée au froid et atteignent surtout les extrémités du corps (doigts, orteils, nez, joues, oreilles, etc.). Elles se caractérisent par une peau plus pâle que d'habitude et d'apparence cireuse;
- l'[hypothermie](#), qui se produit lorsque la température du corps ou d'une partie du corps chute au-dessous des valeurs normales. Si la température buccale d'une personne baisse sous 35 ° C (95 ° F), celle-ci est en hypothermie. Les symptômes de l'hypothermie sont l'engourdissement, la confusion, la perte de conscience, la respiration ralentie et l'arrêt cardiaque et respiratoire.

Si vous avez un problème de santé, informez-vous auprès d'un professionnel de la santé ou communiquez avec Info-Santé, au 811, afin de savoir si ce problème vous rend plus vulnérable au froid. Si votre vie ou celle de l'un de vos proches est en danger et que vous ne pouvez pas vous rendre à l'urgence la plus proche, composez le 911.

Appareils de chauffage

Utilisez les [systèmes de chauffage d'appoint](#) conformément aux instructions des fabricants.

Soyez prudent si vous utilisez un appareil de [chauffage au bois](#) et maintenez une surveillance constante du foyer ou du poêle.

Assurez-vous que la sortie de la cheminée n'est pas obstruée par une accumulation de neige.

Si vous êtes privé d'électricité, consultez les [mesures à prendre en cas de panne de courant](#). Sachez aussi utiliser votre [génératrice](#) en toute sécurité.

Déplacement

Reportez les déplacements non essentiels.

Avant de prendre la route, [renseignez-vous sur les conditions routières](#) en consultant le site Québec 511 ou par téléphone, au numéro [511](#).

Déneigez complètement votre voiture en faisant un tour complet des vitres, des rétroviseurs, du toit, du capot, des phares et de la plaque d'immatriculation.

Apportez un téléphone cellulaire et des quantités suffisantes d'eau, de nourriture, de couvertures et de médicaments en cas de panne.

Pour éviter les [intoxications au monoxyde de carbone](#),

- dégazez le tuyau d'échappement de votre véhicule avant de le mettre en marche;
- ne démarrez jamais votre véhicule dans le garage lorsque la porte est fermée;

- ne laissez pas le moteur de votre voiture en marche dans le garage ou dans l'abri temporaire, même si la porte est ouverte;
- n'actionnez pas le démarreur à distance de votre voiture lorsqu'elle est à l'intérieur du garage ou de l'abri temporaire ou lorsqu'elle est enneigée.

Si vous êtes à l'intérieur de votre véhicule et que ce dernier est immobilisé sur la route,

- Soyez attentif aux [symptômes d'hypothermie](#).
- Surveillez tout signe de sommeil. Faites quelques exercices à l'occasion pour activer la circulation dans vos membres.
- Allumez vos feux de détresse et la lumière intérieure du véhicule afin d'aider les équipes de sauvetage à vous repérer s'il fait nuit.
- Accrochez un morceau de tissu voyant sur l'antenne.

Prenez également les précautions suivantes :

- Assurez-vous que la neige n'obstrue pas le tuyau d'échappement.
- Entrouvrez la fenêtre du côté opposé au vent avant d'allumer le moteur.
- Faites tourner le moteur de votre voiture une dizaine de minutes seulement par demi-heure.
- Demeurez dans votre véhicule, sauf si vous y êtes en danger.
- Utilisez au besoin le contenu de votre [trousse de secours pour la voiture](#).
- Ménagez la batterie de votre voiture en alternant l'utilisation de la lumière, du chauffage et de la radio.

Si vous devez absolument quitter votre maison

Si vous êtes en danger ou si les autorités le demandent, quittez la maison. Si vous ne savez pas où aller, communiquez avec votre municipalité. Pour plus de détails, consultez la page [Évacuer sa maison](#).

Que faire après

Si les autorités le permettent et que votre sécurité n'est pas compromise, vous pouvez revenir à la maison. Faites-le de jour, car il sera plus facile de voir les problèmes et les dangers.

Déneigez et déglacez votre toiture

Déneigez votre toit à partir du sol et utilisez une pelle pour toiture munie d'un manche télescopique.

Déneigez votre toit seulement lorsque les conditions météorologiques ou l'adhérence de la chaussée ne posent pas de danger.

Lorsque vous déneigez un abri temporaire, demeurez à l'extérieur de la toile pour éviter d'être écrasé par la structure en cas d'affaissement.

Pour plus de détails, consultez les [consignes et recommandations](#) de la Régie du bâtiment du Québec



PROTECTION CIVILE
AIDER - SECOURIR - FORMER

MRC BEAUCENTRE

AVIS : Changement dans la collecte des ordures en conteneurs

Bonjour,

En date du 1^{er} janvier 2023, la MRC Beauce-Centre gèrera les collectes municipalisées des ordures et du recyclage dans le but d'harmoniser tous les contrats. En vertu de cette nouvelle entente, la fréquence de la collecte des ordures sera dorénavant aux deux semaines pour les institutions, commerces et industries situés sur le territoire de la MRC. Du côté de la collecte municipalisée du recyclage, il n'y a aucun changement. La fréquence hebdomadaire est maintenue.

Pour les entreprises qui avaient une collecte des ordures plus fréquente, elles ont la possibilité d'acheter ou de louer un conteneur de plus grande capacité ou encore de s'en procurer un second. La MRC a constaté qu'il en coûte moins cher de grossir son conteneur que de maintenir une collecte chaque semaine.

L'objectif de la MRC est de réduire les déchets enfouis, les coûts de transport des ordures, et également de diminuer l'émission de gaz à effet de serre.

La MRC invite les employés des différentes entreprises touchées par ce changement dans la collecte des ordures à prendre le temps de mieux trier leurs matières pour en recycler une plus grande partie. Avec une collecte du recyclage chaque semaine, il se peut qu'en effectuant un meilleur tri à la source, votre conteneur à ordures actuel soit assez grand. D'ailleurs, certaines entreprises ne disposent pas de conteneur pour le recyclage. C'est un moment parfait pour s'y mettre.

Le Plan d'action du ministère de l'Environnement indique que les objectifs visés pour 2023 sont, entre autres, de recycler le papier, le carton, le verre et le métal à 75 %. De plus, le gouvernement souhaite que 70 % des matériaux de construction soient revalorisés ou recyclés.

Après une bonne performance du recyclage dans le secteur résidentiel, le ministère remarque que du côté des institutions, des commerces et des industries, il y a encore du chemin à faire. Dans notre MRC, à peine 43 % des matières recyclables sont récupérées dans le secteur des institutions, commerces et industries alors que ce secteur de l'économie génère plus de 4759 tonnes de ces matières annuellement.

Veuillez prendre note qu'une inspection des conteneurs sera réalisée dans votre entreprise lors de la prochaine année afin de vérifier s'il est possible d'améliorer le tri des matières. Vous serez avisés lorsque la Patrouille verte de la MRC sera dans votre secteur.

Dans le cas où une entreprise souhaiterait une collecte des ordures plus fréquente, elle est invitée à communiquer avec un fournisseur de services et de déterminer les modalités avec lui.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le Service de gestion des matières résiduelles
Madame Audrey Lefebvre, conseillère en environnement
Téléphone : (418) 774-9828
MRC Beauce-Centre

Le tableau des honneurs

| 23e SOIRÉE DES SOMMETS | ✨

✨ André Labbé, récipiendaire du Sommet Enracinement 2022

Merci M. Labbé pour votre engagement envers la [Municipalité Saint-Odilon de Cranbourne](#) et votre communauté. Votre implication a grandement contribué au développement économique et social de notre région. Félicitations pour votre sommet!



Incitatif financier de \$1000 offert par la municipalité de St-Odilon pour l'ouverture d'un service de garde régi. Ce montant s'ajoute à l'incitatif financier de \$3500 du ministère de la Famille. Félicitations à Mme Rose Morency et Mme Alexandra Poulin, toutes deux responsables en service de garde éducatif depuis le 21 novembre et le 24 octobre 2022.

Plus de 3 500\$ amassés à la guignolée de Saint-Odilon

EnBeauce.com

Par Léa Arnaud, Journaliste de l'Initiative de journalisme local

La guignolée organisée par le service de sécurité incendie de Saint-Odilon-de-Cranbourne, en collaboration avec le Comité d'aide de Beauceville, a permis d'amasser 3 785,66\$ pour les familles dans le besoin.



« Ça s'est super bien passé, on est très satisfait du résultat, on ne s'attendait pas à ça », a confié l'un des organisateurs, Andy Kirouac, pompier à Saint-Odilon-de-Cranbourne et à Victoriaville.

Quelques bénévoles de Saint-Odilon-de-Cranbourne ont participé à la collecte soit Bianca Binet, Audrey Pomerleau, Sabrina Pouliot et le maire, Patrice Mathieu. Le Comité d'aide était représenté par Amélie et son conjoint.

« On est fier de remettre ça à des familles dans le besoin qui vont avoir de bonnes choses sur leur table à Noël », a-t-il conclu.

Les participants sont restés sur le bord du chemin pour collecter les dons des passants, ce samedi 26 novembre, de 9 h à 15 h.

Lors du souper des bénévoles organisé par la municipalité de St-Odilon, le bénévolat de Madame Mariette Vachon a été souligné.

Madame Vachon est bénévole auprès de notre bibliothèque municipale depuis 1990 et elle en est la responsable depuis 2004.

A chaque année, c'est plus de 400 heures de son temps qu'elle donne à la bibliothèque.

Son implication et dévouement pour notre communauté méritent d'être soulignés

Elle est le cœur de notre bibliothèque.
Merci sincèrement Madame Vachon !



Félicitations à Maverick Boily pour la victoire du Bol D'Or Division 3 avec les Condors du Cégep Beauce-Appalaches! Maverick est le fils de Dominic Boily et Karine Couture.



🐝 🏒 Emmy Fecteau a été sélectionnée pour représenter le Canada aux Jeux universitaires d'hiver FISU 2023 à Lake Placid, New York !! L'équipe Canada ouvre le tournoi contre la Slovaquie le 11 janvier. Félicitations et bonne chance Emmy !!

EMMY
FECTEAUROSALIE
BÉGIN-CYR

**Félicitations et soyons fiers de ces
belles réussites !**

Service Incendie



PRÉVENTION 2022



Statistiques Québec

Chaque année au Québec, les incendies, c'est en moyenne :

- 13 maisons endommagées chaque jour;
- 400 blessés;
- 29 000 personnes évacuées.

Près de **49 % des incendies** qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine.

Parmi les victimes d'incendie, **45 % sont âgées de plus de 65 ans**. Si vous êtes une personne aînée ou un proche d'une personne aînée, assurez-vous d'être particulièrement vigilant.

La connaissance et l'adoption des comportements sécuritaires aident à améliorer la sécurité de tous.

Comportements sécuritaires à adopter

Pour éviter un incendie

- Surveillez toujours les objets chauffants comme le fer à repasser et la cuisinière pendant qu'ils sont en fonction.
- En cuisine, gardez le couvercle de la casserole à portée de main et utilisez une minuterie pour calculer le temps de cuisson des aliments.
- Ne placez jamais d'objets combustibles sur le dessus de la cuisinière ou dans le four.
- Évitez d'utiliser en permanence une rallonge pour brancher les appareils de chauffage d'appoint.
- Utilisez les appareils électriques homologués CSA/ULC. Assurez-vous que les fils électriques ne sont pas brisés.
- Éteignez toujours les couvertures chauffantes électriques avant de vous coucher et remplacez-les tous les 10 ans.
- Dégagez les sorties et les escaliers en tout temps. Gardez vos objets personnels comme lunettes, appareil auditif, téléphone et clés près du lit, au cas où vous devriez évacuer rapidement la nuit.

Pour éviter une intoxication au monoxyde de carbone

- Sachez repérer les sources de monoxyde de carbone et reconnaître les symptômes d'intoxication.
 - Les **appareils de chauffage non électriques** comme les fournaises au mazout, les foyers au bois, les poêles à combustion lente ou les chauffe-rettes au propane;
 - Les **véhicules à moteur à combustion** comme les automobiles, les motoneiges, les bateaux ou les véhicules tout-terrain;
 - Les **appareils fonctionnant au gaz naturel ou au propane** comme les cuisinières au gaz naturel, les réfrigérateurs au propane ou les chauffe-eaux au propane;
 - Les **outils et les appareils fonctionnant à l'essence** comme les tondeuses, les scies ou les génératrices;
 - Les **appareils de plein air** comme les barbecues, les lampes à l'huile ou les réchauds.
- Assurez-vous d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone en bon état de fonctionnement. Si l'avertisseur sonne, sortez immédiatement à l'extérieur et appelez le 911.
- Faites ramoner votre cheminée par un professionnel.

Pour information :

Robert Ruel

Directeur SSI
Saint-Odilon
Caserne #1, MRC Robert-Cliche
robert.ruel@bobruel.com





AU COEUR d'un monde de possibilités DEPUIS 1855

Calendrier des collectes 2023



Janvier						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

Mars						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Avril						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mai						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Juillet						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Septembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Décembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Collecte du recyclage

Collecte ordures ménagères

Ordures monstres

Collecte composte

Espace Biblio



**BIENVENUE
DANS LA BIBLIO
VIRTUELLE!**



DEMANDEZ VOTRE LUNETTE DE RÉALITÉ VIRTUELLE AU COMPTOIR DE VOTRE BIBLIO
ET VIVEZ UNE EXPÉRIENCE MÉMORABLE!

Toujours disponible à notre bibliothèque. Venez l'essayer sans tarder.
Pour informations, communiquer directement à la bibliothèque.

Bénévoles recherchés

Si vous êtes intéressé à vous impliquer, communiquez
avec Mme Mariette Vachon
au 418-464-4801



SAVIEZ-VOUS

qu'il est possible d'emprunter
une liseuse à votre biblio-
thèque? Des livres sont déjà
installés sur ces dernières. In-
formez-vous!



*Prendre note que
la bibliothèque sera
fermée les 22 et 29
décembre 2022*

*Merci et
Joyeuses Fêtes!*



Vie communautaire, sports et loisirs

Horaire de la glace

L'horaire hebdomadaire de la glace est disponible sur le page Facebook de l'OTJ. SVP avant de vous rendre sur place pour une plage horaire de patinage ou hockey libre, vérifier s'il n'y a pas eu de changement.

À l'intérieur du stade, des règles sont présentes. L'interdiction de fumer et ou vapoter et l'obligation de porter un casque lors des plages horaires de hockey libre, et ce peu importe l'âge de la personne sont deux exemples.

Une série de règles pour assurer le bien-être et la sécurité de tous est inscrite sur un panneau dans la porte du stade. Merci de les consulter !

Bonne saison à tous !



*Surveillez votre boîte aux lettres,
car la programmation d'hiver vous
sera bientôt distribuée!*

**Odilon
en Neige!**

**Semaine de relâche
(6 au 10 mars)**

**Soirée Bulles
et Beauté**

Tournoi 7-Pack

The graphic features several illustrations: a box of popcorn, a clapperboard, a VR headset, a hockey player in action, and a woman holding two glasses of champagne. The background is light blue with large, stylized snowflakes.



Quelques mots pour vous rappeler qu'il est encore temps de souscrire à la CVA (contribution volontaire annuelle) 2022.

Pour ceux et celles qui nous soutiennent, un énorme **MERCI** !

Comme dans les autres secteurs de l'économie, l'inflation nous a rejoints nous aussi, donc nous comptons sur votre grande générosité, afin de pouvoir maintenir nos activités dans notre communauté. Grâce à vous, nous pourrons continuer notre mission.

Merci de votre soutien !

Votre CCOL



VŒUX

**Nous profitons de l'occasion, en cette période des Fêtes,
pour vous offrir nos meilleurs vœux
ainsi qu'une nouvelle année
remplie de promesses et de gratitude.**

Votre marguillier, Jean-Guy Boily
et les membres du CCOL,
Lise Boily, coordonnatrice,
Mariette Drouin, Simon Bilodeau,
Lise Maheux, Marie Rodrigue



Vous avez un peu de temps libre?
Vous aimeriez rendre service?
Vous possédez un véhicule en ordre?
Vous êtes l'accompagnateur-transport bénévole
que nous recherchons.
Nous remboursons les frais de déplacement.
Pour plus d'information : 418 397-0135

**PAIEMENT
DES LICENCES**

ESCOUADE CANINE

ESCOUADE CANINE MRC

Il est maintenant possible d'enregistrer
et payer votre licence via le site
internet de l'Escouade Canine:
<https://escouadecaninemrc.com/>

**DÉLAIS
RAPIDES**

**SERVICES
SANS FRAIS**

**CONSEILS
PERSONNALISÉS**

**TECHNIQUES
EFFICACES**

CRE
CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI
BEAUCE-ETCHEMINS INC.

Un acteur majeur
pour votre retour en emploi

Mon
Bag'Âge
pour
l'emploi

Avec la participation financière de:

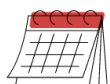
Québec

SAINT-GEORGES 418 227-5445
SAINTE-MARIE 418 386-4445

f crebe.qc.ca

TRUCS ET ASTUCES POUR VAINCRE L'ANXIÉTÉ

Du 24 janvier au 21 février 2023



1 rencontre par semaine soit le mardi à 13h30



Salle de réunion de l'aréna de Beauceville

672 9e avenue Beauceville, Québec G5X 3P6

24 janvier: Qu'est que l'anxiété et le stress ?

Outil d'observation de soi.

31 janvier: L'évitement, les filtres et l'expositions
aux situations anxiogènes.

7 février: La gestions des émotions.

14 février: Bénéficier de son réseau d'entourage.

21 février: Boite à outils des stratégies.

**Il s'agit d'un groupe fermé. Vous devez vous
inscrire avant le 24 janvier et vous devez vous
impliquer dans les 5 rencontres.**



LE MURMURE
Groupe d'entraide

**Pour vous inscrire ou si vous avez des questions, appelez
nous au 418-774-2444 poste 1 et demandez Kim ou Cathy.**

Votre Conseil Municipal

Maire:

Monsieur Patrice Mathieu

Conseillers:

Mesdames: Audrey Pomerleau

Maryse Baillargeon

Messieurs Éric Morency

Michel Pigeon

Sylvain Carboneau

Vincent Poulin

Les Séances régulières du Conseil Calendrier 2023

16 janvier-6 février-6 mars-3 avril-8 mai-

5 juin-10 juillet-14 août-11 septembre-

10 octobre-6 novembre-11 décembre.

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du conseil, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie de la municipalité sont permis sous réserve de l'acceptation par le maire.

Le Bureau Municipal est situé au
111, rue de l'hôtel de ville à
St-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0

Tél: 418-464-4801

Télécopieur: 418-464-4800

Courriel: info@saint-odilon.qc.ca

Directrice générale greffière-trésorière:

Mme Dominique Giguère

Directrice générale adjointe:

Mme Mélissa Chrétien

Coordonnateur aux travaux publics:

Coordonnatrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire :

Mme Claudia Duquet

Bibliothèque Municipale

111, rue de l'hôtel de ville

Heures d'ouvertures:

JEUDI: 13h à 16h et 18:30h à 20:30h



Heures d'ouvertures: du lundi au jeudi de 8:00h à 12h00

et de 13h00 à 16:30h et le vendredi de
8:00h à 12h00

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La municipalité de Saint-Odilon offre l'opportunité aux organismes sportifs et communautaires d'informer la collectivité de Saint-Odilon concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Le comité mis en place se réserve le droit de refuser les textes inadéquats ou irrespectueux et non conformes.

Tous les textes peuvent être acheminés à la Municipalité ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

melissa.chretien@saint-odilon.qc.ca